

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/12/2020

Présents : MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, BRANTHOME Valérie, BROUSSE Vanina, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, LAFONT Serge, MEILLAT Marie-Odile, PAGNOUX Romain, PETUREAU Jean-Paul, VARDELLE Jean-Christophe

Excusé : M. COURTIOUX-DELAGE Mathieu

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme CHEVALIER Anick.

Préambule : présentation de la bibliothèque par Mmes ROCHER Arlette et MOUSNIER Jeannine

La bibliothèque, classée en « point lecture » a été créée en 1996 par la municipalité. Le prix de l'abonnement est de 5 € par an pour les adultes et gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans. 2000 ouvrages, propriété de la commune, ainsi que 450 ouvrages du Département sont proposés. Les livres du Service Départemental de la Lecture sont renouvelés 3 fois par an. Les bénévoles vont les choisir à Roulet puis ils sont livrés à la bibliothèque.

Depuis le transfert de l'agence postale, Sonia DEPIERREFIXE assure les prêts des ouvrages aux horaires d'ouverture de l'agence postale, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matin de 9 h à 12 h. La bibliothèque est également ouverte au public de 14 h à 16 h le mercredi (hors covid). L'équipe de bénévoles est maintenant réduite à trois personnes qui ne peuvent plus assurer seules les missions d'une bibliothèque (conseil aux lecteurs, équipement des ouvrages, rangement, tri et désherbage, réunions avec le SDL). Il conviendrait qu'un membre du conseil municipal accepte d'être le référent bibliothèque, la venue de quelques bénévoles supplémentaires serait également un plus. Le conseil municipal se laisse un temps de réflexion et propose de revenir vers les bénévoles en janvier prochain.

### 1- Délibérations à prendre

- **Commande groupée de défibrillateurs** : la CDC propose d'organiser une consultation pour l'achat groupé de défibrillateurs. Une opération similaire avait eu lieu en 2011, date de l'achat de celui installé sur le mur de la mairie. Il sera obsolète l'an prochain. Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, le conseil municipal décide d'en commander 3 : 1 pour la mairie, 1 pour la salle des fêtes et 1 pour le site du moulin de la cour : avis unanime pour participer à cette consultation.
- **Subvention exceptionnelle à l'Amicale des pompiers** : une subvention de 50 € est votée,
- **Projet de Pump Track** : Monsieur le Maire a rencontré M. TISSEUIL Maxime qui propose d'aménager une piste de pump track sur l'ancien terrain de pétanque situé au Moulin de la Cour. Le projet comporterait dans un premier temps 2 pistes : une pour les enfants et une pour les adultes. La commune aurait à sa charge la clôture du terrain (grillage et barrière empêchant l'accès aux véhicules). Cette activité est déjà proposée à plusieurs endroits en France : au démarrage, il n'est pas nécessaire de constituer une association, chaque usager du terrain étant couvert par sa responsabilité civile. Le conseil émet un avis favorable à ce projet qui permettra de proposer une activité originale aux petits et grands.
- **Projet de reconversion énergétique** : lors du conseil du 22/10, le projet de reconversion énergétique du bâtiment mairie-école-salle des associations-agence postale avait été choisi pour déposer une demande de subvention DETR en janvier 2021. Après une première visite du bâtiment, le cabinet LARBRE INGENIERIE propose la mise en œuvre d'une chaufferie bois et d'un système de climatisation pour les salles de classe, la mairie et l'agence postale. Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont estimés à 12 000 € HT. Il est prévu de solliciter également l'aide de la Région et du CRER. Un avant-projet détaillé étant nécessaire au dépôt des demandes de subvention, le conseil municipal valide dans un premier temps les missions de diagnostic et avant-projet.
- **Demande d'autorisation d'occuper un terrain communal** : M. et Mme DURAND Bruno, gérant du garage DBG sollicitent l'autorisation d'occuper une partie communale située en prolongation

de l'accès au nouveau bâtiment de l'entreprise LABROUSSE pour y stocker des véhicules dépollués. Les travaux de terrassement, empiérement, clôture (avec installation de panneaux pour masquer les véhicules) seraient pris en charge par les demandeurs. Une convention précisant les conditions d'occupation. Avis favorable du conseil municipal moyennant une redevance annuelle de 15 €.

- **Enquête publique** : Deux dossiers nécessitent la prescription d'une enquête publique : la demande d'acquisition d'une partie de voie communale au Chiron et le déclassement – reclassement de la voie communale à Chez Pinot avec cession de parties communales et du bien de village
- **Suppression de la régie de la garderie** : suite à la gratuité mise en place au 2 novembre, la régie sera supprimée au 31 décembre.
- **Régie d'avance** : La mairie dispose de la somme de 200 € en espèces pour faire face à des petites dépenses que l'on ne peut pas payer par mandat administratif (les dépenses sont ensuite régularisées au fur et à mesure en comptabilité par l'émission de mandats). La trésorerie propose maintenant une carte bancaire plafonnée à 300 € en remplacement des espèces. Avis favorable de conseil municipal à la modification de la régie actuelle.
- **Mises à jour ponctuelles de l'adressage** : Les travaux de mise en place de la fibre ont démarré sur notre commune. Le territoire de la CDC sera raccordé à la fin de l'année 2022. La communauté de communes propose un dispositif pour mettre à jour ponctuellement l'adressage quand on se rend compte par exemple que quelques adresses doivent être rajoutées. Un modèle de délibération est proposé. Avis favorable du conseil municipal. Par ailleurs, les numéros et plaques de rues seront livrés fin février 2021.

## 2- Décisions diverses

- Les vœux de la municipalité sont annulés,
- Passerelle de Pontcharaud : photos à l'appui, elle est en très mauvais état et dangereuse. Des devis pour une passerelle métallique semblable à celle du stade sont en cours auprès des entreprises DESLANDES DUPAIRAUD et FREDONNET : une décision sera prise par la suite.

## 3- Informations Diverses

- Tarifs électricité : suite à la consultation organisée par le SDEG, EDF a été retenu. Les tarifs proposés devraient engendrer une baisse de 10 % (hors éclairage public),
- La vidange de l'étang du Chambon a eu lieu les 28 et 29 octobre dernier. Il est remis en eau et ne fuit plus,
- Bulletin municipal : il est bien avancé et pourrait être remis à l'imprimeur le 10 décembre,
- Site internet : le devis réactualisé vient d'être validé. Le site devrait être mis en place rapidement.
- Distribution des colis aux aînés : samedi 12 décembre à partir de 8 h 30.
- Décorations de Noël ; de nouvelles décorations ont été fabriquées en régie par l'employé communal en charge des bâtiments, pour la place des marronniers et la place des lions où un magnifique sapin lumineux a été installé. Le comité des fêtes que nous remercions a souhaité participer financièrement en achetant les guirlandes lumineuses (1700 €).
- Rencontre le 15 janvier 2021 de Charente Eaux pour le projet d'étude de réfection des lagunes.
- Aides économiques COVID 19 de la CDC : Une aide de 500 € sera attribuée aux établissements fermés

## 4- Prochaines réunions :

**SIVOS : lundi 14 décembre à 18 h à St-Maurice**

**Commission de travaux : samedi 23 janvier à 9 h 30 mn**

**Prochain Conseil Municipal envisagé le :**

**le jeudi 21 janvier 2021 à 21 h**

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h.